

Compte-rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 13/03/2023



Présents pour les représentants de proximité :

Teddy CARUEL - Régis ENGRAND - Stéphanie GÉRARD

Présents pour la direction :

Fanny KLIPFEL, Directrice Régionale France 3 Grand Est

Catherine VINEAU-PATOUT, Directrice des Ressources Humaines France 3 Grand Est

Fabien GATINOIS, Responsable de centre technique France 3 Champagne-Ardenne

Sylvain SAINT PAUL, Responsable IMG et APS France 3 Champagne-Ardenne

1. Analyse Absentéisme à fin décembre 2022 (Document joint) – intervention de Steve Labade (responsable d'études RH FTV)

Le taux moyen d'absentéisme à fin décembre 2022 atteint le chiffre de **6,88%** au sein de France Télévisions alors que la moyenne nationale française est de **5,6%**.

En Champagne-Ardenne le taux d'absentéisme moyen est de **6,68%**. Il se décompose ainsi :

- Maladie : 3,65%
- ALD (Affection Longue Durée) : 1,11%
- Accident du travail : 0,85%
- Covid : 1,06%

Sur l'année le taux d'absentéisme global varie de 3,69% (taux le plus faible en novembre) à 10,65% (taux le plus élevé en janvier).

Comparaison taux moyen annuel 2021/2022 : 4,89%/6,68%

Steve Labade nous explique que cette différence s'explique en grande partie par les absences liées au Covid (348 jours au total en 2022) :

- 2021 : 12 arrêts Covid
- 2022 : 40 arrêts Covid

Taux d'absentéisme par durée d'absence :

> 3 jours	4 à 8 jours	9 à 30 jours	31 à 90 jours	91 à 135 jours	< 136 jours
0,16%	1,21%	0,98%	0,79%	0,59%	2,94%

Taux d'absentéisme Exploitation/Rédaction :

	Maladie	ALD	Covid	Accident du travail
Exploitation 7,21%	3,70%	2,54%	0,97%	0%
Rédaction 4,19%	1,45%	0%	1,13%	1,61%

Les taux d'absentéisme sont plus élevés pour les tranches d'âge au-delà de 55 ans.

Une attention particulière a été portée aux arrêts maladie de courte durée pour identifier s'il y avait des répétitions pour un même salarié.

Deux journalistes cumulent des arrêts de courte durée, l'un au total de 29 jours, l'autre de 17 jours. Les managers sont alertés et vigilants. La psychologue du travail a été informée à propos de ces deux situations (salariés âgés de 52 et 60 ans).

2. Point emploi

- **Poste de Chef Monteur n° 6840 (ex Émilie Forzy)** : la candidature d'un CDD qui avait validé la proposition salariale faite en amont par la direction a été présentée au COCA du 16 février. Cette candidature a été acceptée par le COCA mais le candidat retenu a fait savoir par mail le 8 mars qu'il refusait finalement le poste.

Ce poste va donc devoir être republié.

Les élus FO déplorent cette situation mais il semble que le délai de réflexion entre la proposition salariale et la tenue du COCA ait été un peu trop court pour permettre au candidat de donner une réponse ferme et sereine après avoir fait ses calculs et évalué tous les éléments nécessaires à sa prise de décision.

- **Poste de Chef Monteur n°1888 (ex départ RCC)** : le poste est en cours de publication.

- **Poste de Technicien Vidéo (ex Adrien Simonnet)** : le poste est en cours de publication.

- **Poste de documentaliste n°6353** : ce poste a fait l'objet de 5 publications (!), toutes restées sans succès... Face à ce constat la direction est actuellement en discussion avec une candidate qui souhaitait avoir la possibilité de travailler plus que 50% du temps en télétravail. Si toutes les parties arrivent à se mettre d'accord cette candidature pourrait être présentée au COCA du mois d'avril.

- Depuis le 20 mars, un JRI de Troyes est parti en détachement à Vaux-sur-Mer, jusqu'au 7 avril.

3. Point audiences (Document joint) – intervention d'Aymeric Robert (Délégué Antennes et Contenus France 3 Grand Est)

En ce qui concerne l'antenne de Champagne-Ardenne, la direction relève les **bonnes audiences numériques**.

Nous disposons d'un site unique pour France 3 Grand Est, il est donc difficile de mesurer les audiences de Champagne-Ardenne néanmoins la direction souligne le très bon travail effectué par les équipes en place au sein de l'antenne.

Il y a eu 45,7 millions de visites sur le site en 2022 (48,2 millions 2021, ce qui est un peu plus mais la direction rappelle qu'il s'agit encore d'audiences « Covid »).

Sur le Top 100 des articles les plus visités du site, 48% sont des articles de Champagne-Ardenne, les trois premiers articles de ce top sont d'ailleurs des articles de notre antenne (*Arnaque à l'irlandaise - Témoignage de Léa, enseignante qui a démissionné - Marion qui a changé de nom grâce à la loi du 1^{er} juillet 2022*).

Avec 2 contributeurs par jour, les productions sont plus importantes que dans les autres antennes du Grand Est.

Quelques chiffres :

YouTube : 9,5 millions de vidéos en 2022 (10,9 millions en 2021)

Facebook : 4,9 millions de vidéos vues en 2022 (10 millions en 2021 pour la CA, dont 5,5 millions pour une vidéo de Théo et Dania, 14,6 millions en Alsace, 650 000 en Lorraine)

Instagram : 320 000 vidéos vues en 2022 (291 000 pour la CA en 2021, 630 000 pour l'Alsace et 230 000 en Lorraine)

TikTok (compte Grand Est) : 38.000 followers, 10 Millions de VV environ

Audiences de l'antenne « linéaire » :

On note une **légère baisse des éditions du midi** avec le **12/13 Champagne-Ardenne qui est à 8%** contre 10,6% pour la période septembre-décembre 2021.

Les éditions du soir (18h30 et 19/20) en Champagne-Ardenne sont en **progression et toujours au-dessus de la PdA nationale du lundi au vendredi.**

Belle progression pour la tranche de 18h30 qui passe de 8,9% pour la période de janvier - juin 2022 à **12,5% pour la période septembre - décembre 2022.**

Belle remontée également pour le 19/20 Champagne-Ardenne qui passe de 15,5% à **18,8% pour la période septembre - décembre 2022.**

Sur les samedis, le 12/13 Champagne-Ardenne est **bien en-dessous de la moyenne nationale avec 7,6%** (contre 10,6% pour la tranche nationale). En revanche le 19/20 est **très nettement au-dessus avec 25,5%.**

Pour les dimanches on note une **baisse sur le 12/13 mais une belle stabilité sur le 19/20.**

L'émission « **Dimanche en politique** » en Champagne-Ardenne est **toujours au-dessus de la moyenne nationale.**

Concernant les PAE, il est envisagé 3 VEF en extérieur (2 début mai à Amnéville et 1 à Troyes le 12 mai et la couverture en septembre du festival des théâtres de Marionnettes à Charleville-Mézières).

Les élus FO déplorent que l'antenne de Champagne-Ardenne soit si peu dotée en PAE.

Si l'on regarde le tableau récapitulatif des PAE Grand Est pour le dernier trimestre 2022, on voit clairement le déséquilibre entre les 3 régions :

PAE ou OPS	Zone de diffusion	Programme	Date
PAE	Alsace	Basket Pau / Strasbourg	Samedi 24/09
PAE	Alsace + Lorraine	Basket Strasbourg / Nancy	Dimanche 2/10
Opé Spé	Alsace	Stamm&Co Spécial Folie'Flore	Samedi 8/10
Opé Spé	Alsace	Généralions Stamm Spécial Folie'Flore	Vendredi 14/10
PAE	Champ. Ard.	Basket Châlons-Reims / Orléans	Samedi 15/10
PAE	Alsace	Hommage à René-Nicolas Ehni	Mercredi 19/10
PAE	Lorraine Champ. Ard.	Concert Avishai Cohen Trio	Mercredi 19/10
PAE	Grand Est	Angélique Kidjo, l'odyssée africaine	Mercredi 19/10
PAE	Alsace	Basket Bourg-en-Bresse / Strasbourg	Dimanche 6/11
PAE	Alsace	Gsuntheim	Samedi 26/11
PAE	Alsace	Succulent	Samedi 26/11
PAE	Alsace	Stamm de Noël	Samedi 26/11
Opé Spé sur la case Culture	Grand Est	St Nicolas en Lumières	Dimanche 4/12
	Grand Est	Une nuit en Astaffort	Mercredi 14/12
PAE	Grand Est	Noël à croquer en Alsace n°1	Samedi 17/12
PAE	Grand Est	Noël à croquer en Alsace n°2	Dimanche 18/12
PAE	Alsace	Courant d'Est (R)	Samedi 24/12
PAE	Alsace	Célébration œcuménique Noël	Samedi 24/12
PAE	Alsace	L'œil de mon scout	Samedi 31/12

La direction a bien conscience de cet état de fait et réfléchit à proposer des sorties pour les mois à venir.

Les élus FO demandent depuis de nombreuses années que soient proposés des projets de PAE aux équipes rédactionnelles et techniques.

4. Point sur les frais de présentation imposables

La direction nous répond :

« Les présentateurs/trices avaient jusqu'alors le bénéfice d'une prise en charge de frais de présentation laquelle était totalement exonérée de charges sociales et d'impôts.

A la suite d'un récent contrôle, l'Urssaf a indiqué à FTV que cette pratique n'était pas conforme à la loi et a mis en demeure, dès cette année, de traiter ces sommes en avantage en nature de sorte qu'elles intègrent la base fiscale et que les charges sociales afférentes soient précomptées.

Concrètement, il appartient dorénavant aux salariés concernés de saisir leurs factures dans Concur sous une rubrique créée à cet effet, à savoir, « Frais d'habillement, coiffure et maquillage ».

De ce fait, lesdites sommes apparaîtront sur le bulletin de salaire sous le libellé «avantage en nature».

Le service comptabilité a envoyé à chaque bénéficiaire d'un mail qui expliquera le process à suivre, le montant octroyé et les conditions d'utilisation de ce frais.

Il n'y a aucune objection à ce que les demandes de remboursement des dépenses se fassent au fil de l'eau.

Par contre, Concur n'est pas paramétré en montant sur le frais.

C'est au salarié de gérer le montant qu'il demande en remboursement (en effectuant le cumul de ses NF).

Les comptables vérifient toutefois ce budget et le respect du plafonnement par type de frais.

Les différentes pistes proposées par les personnes concernées lors de la réunion du 7 février ont été remontées à la direction du réseau. »

Les élus FO ont fait une proposition à la direction qui pourrait être mise en application immédiatement : **pour éviter que les sommes allouées aux frais d'habillement et de maquillage soient considérées comme des avantages en nature, il suffirait que les vêtements et le maquillage achetés pour la présentation restent à la station et soient uniquement utilisés sur le plateau ou lors de la présentation d'émissions en extérieur.**

Dans les faits, c'est déjà en grande partie le cas puisque plusieurs présentateurs/trices laissent certaines de leurs tenues à la station.

Il faudrait simplement créer un espace de stockage (une penderie et des rangements pour le maquillage).

Comptablement cela ne changerait rien pour la direction qui continuerait à rembourser 1200€ par an à chaque présentateur/trice (sur facture au nom de France 3 Champagne-Ardenne).

Cela éviterait surtout que les salariés concernés payent un double impôt sur ces frais (TVA + imposition sur l'avantage en nature).

La discussion se porte alors sur les frais de nettoyage des vêtements. La direction s'inquiète de savoir à qui incomberaient les frais de nettoyage si notre proposition était retenue.

Les élus FO répondent qu'actuellement les frais de nettoyage sont à la charge des présentateurs/trices. Il serait cependant bienvenu en ces temps d'inflation et de stagnation des salaires que la direction prenne également ces frais en charge, car après tout, les salariés ne payent pas le nettoyage des voitures ou des locaux qu'ils utilisent...

Sachant que les présentateurs/trices ne bénéficient pas d'une UCC ou d'une prime pour la présentation, il apparaît plus que légitime que cette tâche n'induisse pas un coût pour les salariés concernés.

La direction entend donc notre proposition mais nous répond qu'elle ne pourra pas être appliquée immédiatement au niveau local, il faudra qu'une telle pratique soit uniformisée sur l'ensemble du réseau.

Vos élus FO feront donc remonter cette proposition au niveau du CSE réseau et suivront ce dossier avec attention.

5. Point sur le test du rack 400 au SIA

La direction nous répond : « dans le cadre de la diffusion dans certaines régions des matinales de France Bleu sur les Antennes de France 3 il a été décidé que le Réseau serait en charge de la captation vidéo des plateaux de France Bleu au SIA 2023.

Le DDMPO en charge du projet SIA a demandé au Responsable de Centre de Reims de s'occuper de la gestion de ce projet.

Il a donc décidé qu'il serait pertinent pour ce faire d'exploiter la solution de Remote Prod en cours de déploiement au sein du Réseau afin que ce projet SIA/France Bleu puisse être pleinement utile pour France 3 et les équipes de Reims.

France 3 Champagne-Ardenne a eu pour rôle de maquetter la solution selon les configurations fournies par la direction technique, puis d'exploiter le système lors des directs de 6h à 9h du lundi 27/02 au vendredi 03/03.

Le principe de mise en image reposant sur de la radio filmée de la même manière qu'elle peut être faite chaque matin sur nos antennes par France Bleu, c'est-à-dire en plans fixes sans recadrage, il a été jugé inutile de mobiliser un OPV sur cette opération. Afin toutefois de sécuriser d'avantage ce principe, nous avons positionnés 4 caméras (pour 2 axes), nous avons demandé en amont au responsable de production de France Bleu de ne pas mettre plus de 3 personnes simultanées en plateau et nous avons imposé les axes journalistes/invités de sorte à n'avoir toujours qu'une personne d'un côté et 2 maximum de l'autre.

Cependant, il semble que la communication au sein de France Bleu ne soit pas bien passée car il s'est avéré que les consignes demandées n'ont pas été respectées. De fait, certaines matinales ont eu 4 personnes en plateau, les axes n'ont pas été respectés et nous avons eu des journalistes tantôt assis, tantôt debout.

Pour maintenir la qualité de mise en image, le responsable de centre technique, présent en régie à chaque matinale a donc pris l'initiative de recadrer ponctuellement les caméras.

Il est bon de noter que ce principe de mise en image a donc été calibré selon les fonctionnements habituels des matinales filmées de France Bleu et qu'en aucun cas ce n'est reproductible directement pour nos productions.

Le responsable de centre technique reconnaît qu'il aurait dû envisager la possibilité de la non prise en charge des consignes demandées à France Bleu et qu'il aurait été plus sécurisant de planifier un OPV sur cette opération. De même, il admet que l'absence d'informations précises liée à l'aspect particulier de l'opération (développement par la tête de Réseau + relations France Bleu) a pu déstabiliser les équipes techniques et qu'il aurait dû communiquer plus tôt. »

Les élus FO entendent la réponse de la direction et le mea culpa du responsable de centre.

Néanmoins, il nous appartient de rappeler que **ce projet a été vraiment mal vécu par beaucoup de salariés de la technique, opérateurs et encadrement inclus.**

Il semble que ce projet ait été conçu en amont à Paris sans tenir compte des besoins et des contraintes au niveau local.

La configuration et la mise en application du rack 400 ont pris beaucoup plus de temps que prévu (notamment sur le plan informatique) et se sont avérées bien plus compliquées que ce que les directions techniques parisienne et locale imaginaient.

Tout ceci a donc généré un certain stress au sein des équipes.

De plus, il aurait été judicieux de confier ce projet à une région qui diffuse une matinale de France Bleu, car en Champagne-Ardenne cet exercice nous est complètement inconnu ce qui n'a pas du tout facilité les choses en termes de process.

Malgré cela, une fois le projet attribué à l'antenne de Reims, il aurait fallu impliquer l'ensemble des équipes et pas seulement les salariés qui ont travaillé dessus (en cas d'indisponibilité ou de maladie d'un salarié planifié il aurait été compliqué de le remplacer au pied levé).

Un nouveau projet et un nouvel outil doivent mobiliser l'ensemble de l'équipe et les infos doivent être données à tout le monde, d'autant plus si l'idée est de développer l'utilisation du nouvel outil dans un avenir proche.

En ce qui concerne le résultat final le sentiment des équipes techniques est plus que mitigé car le résultat antenne n'était pas propre.

Il n'est en effet jamais gratifiant de produire du contenu dont la qualité n'est pas au rendez-vous.

Le fait qu'il ait manqué un OPV n'est pas acceptable, de même que ce soit le responsable de centre qui ait dû pallier à ce manque.

Les élus FO entendent la direction sur le fait que cela ne soit « *pas reproductible directement pour nos productions* », mais rappelle tout de même que nous avons des méthodes de travail ainsi qu'un accord collectif à respecter.

Même ponctuelle, cette façon de travailler n'est pas justifiable.

Tout ceci peut en partie s'expliquer par le manque de communication et de coordination entre les deux entreprises (France Bleu et FTV), mais cela aurait pu être évité en planifiant dès le départ un chargé de production pour assurer le lien en amont et pendant le déroulé de l'opération.

Pour conclure, il est toujours motivant et stimulant de travailler sur un nouveau projet. Les équipes techniques sont en demande pour cela et répondent toujours présentes à ce genre d'initiatives, mais l'expérience du rack 400 doit servir à ne pas reproduire ce type de schéma dans l'avenir.

Vos élus FO se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion. La prochaine instance de proximité se tiendra le 13 avril, vous pouvez nous faire remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder.

Vos élus de proximité